

ATTENTION voici la nouvelle adresse mail de la Mairie : contact@morvillars.fr

MORVI'LIGHT Vite lu, vite su !

Pour diffuser une info dans l'agenda, merci d'envoyer un mail à contact@morvillars.fr avant le 20 février 2017 pour paraître dans le Morvi'light de mars 2017.

Agenda février

Lundi 6 et 13 février	Médiathèque : 14h / 17h atelier du « bien vieillir »
Jeudi 9 février	Médiathèque : dépistage de la rétinopathie de 9h à 17h
Dimanche 12 février	Salle du château : 12h repas des aînés
Samedi 18 février	Gymnase : dernière journée du futsal 2016/ 2017 à Morvillars
Du lundi 20 au samedi 25 février	Médiathèque : Exposition exceptionnelle sur le JAPON tout public
Samedi 11 et dimanche 12 mars	Gymnase : Marche populaire organisation « les randonneurs de l'amitié » de Morvillars

DANS LA COMMUNE POUR LA JEUNESSE

NOUVEAU !



Pour réussir la mise en place du futur Espace Jeunes des permanences sont organisées à la médiathèque tous les 15 jours le mercredi de 15h à 18h . Ces rencontres vont permettre de mieux répondre à vos besoins, attentes et de dynamiser ce futur espace qui vous sera dédié !

Espace Jeunes



En partenariat avec la médiathèque de Morvillars
Nous vous proposons de découvrir la culture japonaise
durant les vacances

Atelier Cosplay A la découverte du japon

Et Aussi d'autres animations

Tennis de table, jeux de société, théâtre forums ...

Renseignements et inscriptions: Laurent Duval

Rendez – vous le mercredi 08 février à 15h

à la médiathèque pour vous inscrire

Tél : 06 59 98 93 21

Mail : lduval@morvillars.fr



Infos vacances

Notez déjà sur votre agenda les horaires d'ouverture de l'espace jeunes durant la 1ère semaine des vacances du 20 fév. au 24 fév.

Nous vous donnons rendez-vous

Mercredi : 22 Atelier cosplay

Jeudi : 23 à la découverte du japon

Vendredi : 24 Film « les enfants loups »

A la médiathèque de 13h30 à 18h



CIRCULAIRE NOR/INTD1638914C

**Attention:
nouvelle
réglementation**

Entrée en vigueur du dispositif :
15 janvier 2017

Vous pouvez télécharger le CERFA N°
15646*01 sur le site internet
www.service-public.fr

- Le nouveau dispositif d'AST est applicable à tous les mineurs résidant habituellement en France, quelle que soit leur nationalité. Il s'applique également à tous les voyages, qu'ils soient individuels ou collectifs (voyages scolaires, séjours de vacances, séjours linguistiques, ...), dès lors que le mineur quitte le territoire français sans un titulaire de l'autorité parentale.

- Il ne dispense pas le mineur de l'obligation d'être en possession des autres documents de voyage requis. En fonction des exigences du pays de destination et de sa nationalité, le mineur doit présenter soit un passeport valide, accompagné d'un visa s'il est requis, soit une carte nationale d'identité valide. Les mineurs ressortissants d'un pays tiers qui séjournent régulièrement en France doivent être, en outre, en possession des documents permettant leur retour en France.

- L'AST est exigible quel que soit le type de titre de voyage présenté : le passeport seul ne vaut plus autorisation de quitter le territoire français.

- Le dispositif s'applique sans préjudice du maintien des autres mesures existantes permettant de s'opposer à un éventuel départ non autorisé du mineur à l'étranger. Ces mesures - interdictions judiciaire ou administrative de sortie du territoire (IST), mesures administratives d'opposition à la sortie du territoire (OST) - restent en vigueur.

Vous trouverez en annexe différentes fiches relatives à l'autorisation de sortie du territoire (AST) ainsi qu'aux autres dispositifs existants (IST judiciaire, OST). Vous trouverez également un tableau récapitulatif de ces différentes mesures.

- Aucune démarche en mairie ou en préfecture n'est nécessaire, le formulaire CERFA étant accessible sur le site internet www.service-public.fr.

VIE ASSOCIATIVE

MORVILLARS

Territoire de Belfort (90) France
LES RANDONNEURS DE L'AMITIE VOUS
INVITENT A LEUR

**36^{ème} MARCHE POPULAIRE
INTERNATIONALE**

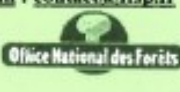



11 et 12 mars 2017

Parcours adapté et 10 - 20 km

Membre de la FFSP N° F 0312
Visa FFSP 2017.90.250.F

Internet : <http://www.ffsp.fr>
E-Mail : contact@ffsp.fr


Partenaires de la FFSP

Agrément ministériel national
du 20 juin 2006
ne pas jeter sur la voie publique

Reconnue de mission d'utilité publique par
arrêté N°012156 du 2 août 2001
Imprimé par les RANDONNEURS DE L'AMITIE

Restauration assurée

Imprimé par nos soins; ne pas jeter sur la voie publique.

NOUVELLE ACTIVITE

Garage des Tourelles



Le garage des Tourelles réparateur poids-lourds et utilitaires, installé à Morvillars depuis 10 ans, a inauguré le vendredi 20 janvier sa nouvelle activité de dépannage/remorquage de voitures et poids-lourds pour les entreprises et les particuliers, disponible 7j/7 et 24h/24.

Renaud Astier
03.84.36.66.99

renaud.astier@garage-des-tourelles.fr

FUTSAL

Venez assister à la dernière journée du FUTSAL à Morvillars.

Le samedi 18 février au gymnase de
9h à 12h & de 14h à 18h

